



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

Lecture d'un courrier par la secrétaire du CCE relatant le fait que nous avons eu les documents la veille du CCE, ce délai est trop court pour pouvoir les étudier avant les réunions.

Réponse de la Direction : Ils sont dans les délais car ce ne sont que des informations en vue d'une consultation. Ils ne donneront pas les documents à l'avance car les documents se retrouvent dans la presse. L'AFP l'aurait appelé vendredi pour des infos sur le CCE d'aujourd'hui.

Ce qui a été annoncé à Capital dimanche soir : la FNAC qui s'implanterait dans le magasin de Rambouillet, ce n'est pas vrai.

Nous faisons remarquer qu'il y a une consultation demain sur les ECC employés et nous avons eu les docs la veille également. Donc les obligations légales ne sont pas respectées.

Mme Chavigny répond que nous sommes mal placés pour nous plaindre en faisant sous-entendre que les divulgations à la presse viennent de la CGT. Si les membres du CCE souhaitent reporter la consultation au prochain CCE, ils le peuvent. Mais la consultation peut aussi avoir lieu s'ils se considèrent suffisamment informés.

APPROBATION PV DU CCE DES 20 ET 21 FEVRIER 2019

De trop nombreuses erreurs ou raccourcis dans la rédaction du PV. Nous votons contre.

CGT ET CFDT : 9 CONTRE

FO : 9 POUR

CGC : 2 ABSTENTION

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE PROJET D'OPTIMISATION DES PROCESSUS DE FLUX ARGENT

Personnel concerné : assistantes chiffre (coffre)



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

Les activités qui duraient 12h/jour en moyenne passent à 5h.

Comment :

- Par la simplification de l'activité
- Par la mise en place d'outils
- Par des tâches traitées par les CSP

Déploiement en juillet/août.

205 postes supprimés (personnes physiques). Ils rentreront dans le champ de la négociation de la RCC.

CGT : Tâches qui passent de 12h à 5h : c'est énorme. On a beau simplifier, mettre des outils en place, faire traiter des tâches par les CSP, c'est beaucoup trop. Et on sait que quand des tâches sont envoyées dans les CSP, on sait ce que ça donne : On supprime des postes dans les magasins et quand les postes sont supprimés, les tâches redescendent dans les magasins.

On supprime des postes pour ensuite mettre des hôtesse de caisse pour faire le travail, boucher les trous (congés, repos, absences diverses...) ! Ce ne sont pas dans leurs tâches de travail !

Inquiétude aussi pour les hôtesse de caisse. Le tri des documents ne se fera plus, le traitement des espèces est réduit de plus de moitié (en temps). Nous serons vigilant sur les écarts de caisse, que les hôtesse ne se voient pas « accusées » à tort d'écart de caisse.

Pas de test, tout va très vite, on ne connaît donc pas la viabilité de ce projet.

Aucune explication objective quant à la construction de ce projet.

La Direction répond qu'ils n'ont pas fait de test, mais des « vie ma vie » dans les magasins de Villiers, Aix en Provence, Bercy et Bègles pour relever les irritants, d'où parfois des suppressions de tâches jugées inutiles ou la simplification d'autres... Les outils mis en place ne sont pas exploités.

Ce qui est regrettable, vous avez mis ces « sortes de test » dans les magasins sans que personne ne soit au courant. Donc aucun moyen de contrôle des représentants du personnel. Qui sera responsable en cas d'erreurs ?



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

La CFDT fait remarquer que la direction met la charrue avant les bœufs en annonçant les suppressions de postes avant de présenter les mesures d'accompagnement. S'il n'y a pas de volontaires, comment cela se passe ?

La Direction : Des mobilités seront proposées.

FO demande que le cabinet EMA soit missionné sur tous les projets au niveau de la commission économique.

La CFDT demande que la date de consultation sur ces projets soit repoussée à deux mois comme le prévoit la loi, vu que la commission économique missionne un expert. Et peut-être trois mois vu qu'il y a plus de 3 projets.

La Direction répond que 2 mois c'est le délai maximum, elle ne répondra pas aujourd'hui.

Demande collégiale : les effectifs supprimés en heures, le nombre de salariés avec un statut de travailleur handicapé.

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE PROJET DE FERMETURE DES BIJOUTERIES

Résultats en forte régression, actifs vieillissants. 90 % du parc perd de l'argent sur cette activité.

Suppressions de 102 bijouteries (fermetures entre mai 2019 et février 2020), superficie libérée : 3 100 m²

Maintien du SAV pendant 2 ans suivant l'achat par les clients.

289 postes supprimés.

Même demande que sur le projet précédent : effectifs en heures, nombres de personnes avec un statut de travailleur handicapé.

Vous nous avez présenté le constat d'une baisse du CA, d'un manque de rentabilité. Pouvez-vous nous expliquer comment il aurait pu en être autrement quand par exemple il y a 2 personnes pour tenir une bijouterie, quand l'une d'elle est en congés et que le client trouve



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

un joli petit mot d'excuse devant une bijouterie fermée ; qu'à fait la direction pour éviter la fuite des clients ?

Les salariés sont encore une fois victimes d'une mauvaise appréhension et d'un manque de réactivité de la part de nos dirigeants. Aujourd'hui les salariés devraient se réserver le droit de déposer plaintes contre nos dirigeants qui ont été payer des fortunes pour prendre de mauvaises décisions, et demander une part de leur salaire.

Vous nous faites aujourd'hui un constat d'échec. Nous vous demandons de nous exposer les moyens mis en place pour pérenniser ces métiers.

La direction a fait des relances de plans commerciaux, nous avons pris un retard très difficile à rattraper. Nous ne sommes pas compétitifs sur le marché. La question n'est pas sur les salariés mais sur l'activité. Ce qui se passe n'est pas **un drame** !! des mobilités internes seront proposées.

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE PROJET DE PASSAGE EN LIBRE SERVICE DU RAYON EPCS

CGT : Malheureusement Carrefour a oublié encore une fois un virage numérique concernant l'EPCS.

En effet la tablette NOVA nous a été vendue comme l'outil qui devait nous permettre l'accès à notre partenaire Rue du Commerce et aux commandes directes fournisseurs.

La CGT constate une fois de plus que ce grand projet restera aux oubliettes...

Cette tablette a généré énormément de ruptures sur les points de vente et une perte de CA, touchant ainsi la rémunération de plus de 1 000 vendeurs.

De plus, la direction laisse ses salariés dans l'inconnu le plus stressant : en laissant tous ces vendeurs sur le bord du chemin, ou en les franchisant !!!

Ce management par le stress est intolérable de la part du 1^{er} employeur privé de France.

La CGT demande si l'accord RCC concernera le métier de vendeur.



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

Ou alors quel sera l'avenir de ce métier en sachant que 20 magasins passeront en libre-service en 2019 ?

La Direction : Pour les magasins dans lesquels l'EPCS sera en libre-service, les vendeurs rentreront dans la RCC. Pour les autres, ils rentreront dans les métiers sensibles. L'objectif reste néanmoins de garder le plus possible de rayons EPCS ouverts dans les magasins.

EPCS en difficulté sur le GEM et l'High Tech (hormis la téléphonie qui augmente dû en partie aux prix élevés des téléphones). Le marché du PEM progresse.

20 magasins passent en libre-service en 2019. (PEM et consommables brun : cartouches d'encre, clés USB, casques audio, câbles...) entre juin et novembre.

Les critères : la taille du magasin et la rentabilité.

54 postes supprimés.

Alerte sur la situation des vendeurs qui aujourd'hui n'ont plus envie de venir travailler, certaines primes baissent de 50%. Nous demandons un message clair et rapide sur le sujet. => commission emploi.

La tablette NOVA n'est pas abandonnée, elle est au contraire développée (V9000, RDC, carrefour One...)

Stratégie de l'entreprise

Priorités du secteur

- Optimiser les achats et adapter l'assortiment à la zone de chalandise et au potentiel du point de vente.
- Etudier la faisabilité d'un approvisionnement Darty pour l'ensemble de l'EPCS • Arrêter les appareils photo numériques ainsi que le GEM à terme.

Partis-pris et modèles définis

Définir et tester de nouveaux modèles commerciaux

–Modèle shop-in-shop Darty couvrant l'ensemble des rayons actuels : 3 Darty supplémentaires



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

–Modèle Marque Blanche avec l'ensemble de l'offre actuelle avec un approvisionnement Darty : ambition de test en 2019

–Modèle libre-service, implantation regroupée du PEM et des consommables BRUN :20 magasins en 2019

Dans ces magasins, il n'y a plus besoin de force de vente. La cible est en termes de surface, corrélé avec les résultats car ce sont les petits magasins qui sont visés...

Rémunération vendeurs ? Avignon est déjà en LS, ils n'ont plus rien à vendre.

La direction regardera comment ça se passe pour Avignon.

La CGT : Vous avez fait le constat du manque de rentabilité mais pour qu'un rayon soit rentable il faut qu'il y ait de la marchandise. Le déclin de l'EPCS à commencer depuis 10 ans, il y a 10 ans que les instances syndicales vous alertent sur le manque de marchandises, alors effectivement quand on veut se séparer de son chien on dit qu'il a la rage ! Si on avait eu la marchandise en magasin, aujourd'hui on ne parlerait pas de 54 postes à supprimer. A aucun moment il n'y eu d'étude de marché de faite alors qu'il y avait au siège 10 000 cadres. A Fourmie par exemple, on laisse le champ libre à But.

On sait que le souhait de Bompard, c'est de tout céder à Darty. Et il prendra encore le pognon car il en est actionnaire.

Pour la CGT, Un emploi en touche 3, quid des salariés du back-offices et du SAV ? Y aura-t-il une autre liste ?

A aujourd'hui, la Direction ne peut pas dire s'il y aura d'autres magasins qui passeront en LS. Probable qu'il y ait une autre liste en 2020.

La Direction affirme qu'ils gardent l'ensemble des Back office et il y aura toujours besoin du SAV pour le PEM.

Refus de communiquer sur des suppressions de postes sur ces deux métiers, alors que ça coule de source !!!

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE PROJET D'AUTOMATISATION DES STATIONS-SERVICES



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

Changement par rapport au projet de l'année dernière : prélèvement des espèces contenues dans la borne par le transporteur de fonds sans l'intervention d'un salarié Carrefour.

Pour le reste, pas de changement.

Déploiement de juin à novembre.

49 stations : 105 postes supprimés.

Carrefour annonce une nouvelle vague de 38 stations sur les années à venir.

Un suivi est demandé à la Direction par rapport aux stations qui sont passées en tout automatique, notamment sur la vente des bouteilles de gaz. Si vendues par le Drive, qui encaisse ? Les employés du Drive n'ont pas à encaisser. Quelle solution propose la Direction ?

La Direction répond les assistants commerciaux.

La CFDT demande combien il y a d'assistants commerciaux dans les Drive.

La Direction est incapable de répondre.

La CGT : Concernant les postes supprimés, on sait qu'il y a beaucoup de reclassements sur ces postes. Avez-vous étudié le sujet ?

La Direction répond que les Directeurs ont dû faire remonter ces données. Comme pour tous les projets présentés aujourd'hui, ils rentreront dans l'accord RCC, s'il y a signature d'un accord.

La CGT : Dans un magasin, un enclos a été créé pour mettre le gaz, assez éloigné du SAV. Le client devait apporter sa bouteille au SAV et c'est l'employé du SAV qui devait transporter la bouteille jusqu'à l'enclos : Dégradation des conditions de travail. Une caméra a été installée par la suite pour éviter aux clients d'apporter leur bouteille jusqu'au SAV. Il serait bien d'étudier les différentes situations avant d'implanter quoi que ce soit et de penser aux conditions de travail des employés concernés.



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LA REDUCTION DES EFFECTIFS DE L'ENCADREMENT DANS LES MAGASINS

521 postes supprimés (sans compter les 70 déjà partis) soit 15 % de l'effectif. Actuellement 3 477 cadres dans les magasins.

Ces réductions porteront sur les cadres opérationnels de niv. 7 et 8 à l'exception des Managers RH, des managers PFT, des Para pharmaciens et des stagiaires managers.

La CGT : Dans certains magasins, déjà en sous-effectifs de managers, ce sont les niv. 4 qui font le travail. Quand vous dites qu'à la suite des 521 suppressions de postes, les niv. 4 ne feront pas le travail, on a des doutes puisque c'est déjà le cas !!! De plus, c'est déjà la pénurie de cadres à certains endroits. Ils sont surchargés de travail car de nombreux rayons à s'occuper et vous voulez encore en supprimer.

Création de niveau 5, pour qui ? La direction réfléchit encore. (Point retiré de la présentation)

Développement de la polyvalence ? La direction souhaite en développer un peu, plutôt de la souplesse et de l'entraide au sein des équipes. LOL

INFORMATION EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LE PROJET DE CENTRALISATION DES CSP PAIE

Actuellement 10 CSP Paie

Tous les CSP vont être centralisés sur Evry et Aire sur la Lys.

Fermetures de tous les autres CSP Paie (Chambourcy, Vénissieux, Châteauneuf les Martigues, Aulnay, Nantes, Nice, Lattes et Anglet)

Suite au PDV siège, Carrefour s'est rendu compte qu'il n'y avait plus assez de personnes pour travailler dans ses CSP Paie. Dans certains, plus de manager qui sont partis avec le PDV, d'où l'extrême bonne idée de regrouper toute l'activité sur 2 CSP.

La Direction affirme que les CSP ne fermeront que lorsqu'une solution sera trouvée pour tous les salariés non volontaires au départ.



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

La CGT : 77 personnes parties avec le PDV. Que des cadres ?

La Direction : Non, cadres et employés. (5 managers sur les sites à distance)

La CGT : En décembre, nous vous avons alerté que des personnes étaient reçues dans les CSP en entretien pour des départs. Mme Békourian avait répondu qu'il n'y avait aucun plan de départ sur les CSP.(PDV terminé)

La Direction : Non, ces entretiens n'avaient rien à voir avec d'autres départs. Juste des entretiens pour discuter suite au départ des managers.

La CFDT signale que les entretiens ont cessés juste après notre intervention au CCE de décembre !!!

La CGT : Combien restera-t-il de salariés dans les 2 CSP ?

La Direction répond qu'on ne baisse pas en effectif, c'est un transfert de poste sur Evry et Aire sur la Lys.

Alors que sur les documents, on parle bien de « suppressions de postes envisagées : 55 !!! ».

La Direction s'engage à nous l'écrire pour le prochain CCE afin que ce soit plus clair.

INFORMATION SUR L'OUVERTURE D'UNE NEGOCIATION DE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

Concernant les salariés en situation de handicap, Carrefour a demandé au cabinet Ariane Conseil de reprendre tous les postes concernés pour pouvoir identifier des postes de reclassements.

Le cabinet Ariane analysera les postes sur le magasin de Vaux en Velin et établira des fiches de compatibilité.

La RCC repose sur du **volontariat exclusif**. Concrètement, que signifie le volontariat ? La direction est persuadée que cela va fonctionner et qu'il faudra, comme pour le PDV, il faudra l'arrêter avant. S'il n'y a pas de volontaire, on verra après.



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019

Si la RCC n'est pas signée ? A aujourd'hui, la direction mise tout sur la RCC et souhaite vivement qu'un accord soit trouvé ; la GPEC n'est pas une solution alternative.

Est-ce que des magasins en réduction de surface pourront entrer dans la RCC ?

La direction fera une proposition.

DECLARATION CGT

En préambule de la négociation portant sur la rupture conventionnelle collective, la Cgt tient à rappeler que toutes les ruptures conventionnelles se traduisent nullement par un parcours ou une évolution professionnelle, ni ne vise à fluidifier le marché du travail.

Pour l'année 2018, le nombre d'inscriptions au pôle emploi à la suite de ruptures conventionnelles s'est élevé à 410 700 sur un total de ruptures homologuées de 437 700 !!!

Et lorsque l'on sait que la volonté du patronat et du gouvernement Macron qui le soutient dans les négociations actuelles **sur l'assurance chômage** est de durcir les conditions et les montants d'indemnisation, Il y a donc de sombres perspectives pour les salariés Carrefour dans cette négociation qui s'ouvre à ce jour ! On est bien loin de toute progression sociale ...

Pour la Cgt, dans ces négociations tous les ingrédients sont réunis pour que la séparation dite par le patronat « à l'amiable » devienne un PIEGE MORTEL ! indemnités versées Etc. ...

Soit des économies substantielles sur les plans sociaux !!!

D'ores et déjà notre organisation syndicale s'engage à jouer tout son rôle par tous les moyens afin de gagner et préserver l'emploi dans notre entreprise !!!

Mais encore proposer des alternatives porteuses de progrès social par une autre répartition des richesses et cela nous vous le rappelons dans un contexte inédit de révolte sociale, d'affrontement de classe !!!

Nous payons les échecs du passé, laissez la main au magasin. Essayez de changer ce système-là et ça ira peut-être un peu mieux dans les magasins.



COMPTE RENDU CCE DU 27 MARS 2019



COMITÉ CENTRAL
D'ENTREPRISE
CARREFOUR HYPERMARCHÉS
DES 27 & 28 MARS 2019

LA BOUCHERIE SOCIALE CONTINUE !



CGTCARREFOUR.FR

